

► RÉFLEXION STRATÉGIQUE | MAI 2022

Valeurs et valorisation : Il n'y a pas de « C » dans « ESG »

LES INVESTISSEMENTS CATHOLIQUES RESPONSABLES VONT BIEN AU-DELÀ DE LA NOTATION ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE).

Il y a cinquante ans, Milton Friedman avançait l'idée que la responsabilité première d'une entreprise était la valeur ajoutée pour ses actionnaires. Il a été déclaré que sa suggestion que la « Cupidité a du bon » était responsable en grande part de la priorité accordée ensuite par le monde des affaires à la « création de valeur pour les actionnaires ».

Mais dans ses travaux, le grand économiste parlait de bien davantage qu'un engagement singulier de maximisation des profits. En effet, la Doctrine Friedman dans sa plénitude proposait que la vocation primordiale d'une entreprise n'était pas seulement de faire de l'argent mais de le faire « tout en respectant les règles basiques de la société, celles incorporées dans la loi et celles relevant des coutumes déontologiques ».

Nous constatons aisément que la définition de la société des coutumes déontologiques a évolué au fil des 50 dernières années.

Aujourd'hui, certaines entreprises acceptent les principes de la responsabilité sociale comme un aspect normal de leur activité alors que la société au sens large se préoccupe toujours plus des divers impacts d'une entreprise.

UNE POUSSÉE DE PRODUITS

Dans le cadre de cette évolution, les fabricants de produits de Wall Street ont répondu avec une pléthore d'investissements censément « éthiques », notamment des fonds SRI (Socially Responsible Investing - Investissement responsable socialement) et des stratégies ESG (Environnement, Social et Gouvernance).



Sur la base de la demande croissante de FNB et de fonds d'investissement durables, des rapports indiquent que les actifs ESG seuls pourraient représenter un tiers des actifs gérés dans le monde en 2025.¹

Investisseurs professionnels, nous estimons que la croissance des investissements responsables est essentiellement une bonne chose. Cependant, en tant que gestionnaire de fonds catholiques, nous pouvons dire qu'aucun fonds ESG ne saurait satisfaire ceux en quête d'harmonie de leurs investissements avec les valeurs de l'Église. Voilà pourquoi.

VALORISATION CONTRE VALEURS

Au-delà de la notion de Friedman de maximisation de la rentabilisation au profit des actionnaires, le cadre de travail ESG évalue également les entreprises sur le fondement d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ce processus typique classe les entreprises sur le fondement de l'appréciation de certains risques non-financiers et assigne à chacune un score ESG. Le gestionnaire de fonds ESG emploie alors cette « valorisation » pour ses décisions d'achat ou de vente. Les pratiques ESG peuvent aussi impliquer le filtrage des entreprises et secteurs présentant de mauvaises performances en termes de gestion des risques et opportunités ESG.

Personne ne saurait contester que les questions ESG peuvent poser des risques graves à l'exploitation et au bénéfice d'une entreprise. Ni que les entreprises œuvrant activement à la gestion de ces risques devraient constater moins de perturbations de leur activité et produire potentiellement davantage de résultats financiers fiables au fil du temps.



Nous pourrions même suggérer que les bons analystes fondamentaux ont systématiquement intégré la plupart de ces facteurs dans leur prise de décision d'investissement.

In fine, cependant, aucun alignement entre le processus ESG et les valeurs d'un investisseur n'est le fruit d'une coïncidence.

Les CRI, en revanche, reposent sur des valeurs. La stratégie marie un processus d'investissement fort en conviction avec une approche intégrale du filtrage et de l'engagement actif auprès des entreprises du portefeuille. Les investisseurs peuvent engranger des rendements financiers compétitifs tout en demeurant confiants de rester en phase avec les enseignements de l'Église catholique.

Dans la pratique, les CRI incluent 1) Filtrage pour aider les investisseurs catholiques à éviter l'exposition aux activités d'entreprise violant les enseignements de l'Église et 2) Propriété active œuvrant au bénéfice des investisseurs afin de transformer les politiques et pratiques des entreprises du portefeuille afin de bâtir des communautés solides et de protéger l'environnement. Nous nous efforçons aussi de sélectionner des sociétés chez lesquelles nous décelons un potentiel d'amélioration.

Les CRI sont entourés d'une intentionnalité qui n'existe tout simplement pas dans l'optique ESG.

Ligne de fond

Bien que les stratégies ESG et CRI puissent se chevaucher, leurs finalités présentent des différences significatives et importantes. Pour les catholiques dévoués désireux d'incorporer leur foi dans leurs investissements, nous estimons que l'approche CRI est positionnée afin de respecter leurs exigences financières d'une manière unique dans son catholicisme.



Informations importantes

Tous les documents d'opinion reflètent le jugement actuel du conseiller et sont sujets à changement. Ces documents ne sont pas destinés à être une offre ou une sollicitation pour acheter, détenir ou vendre un instrument financier ou des services de conseil en investissement.

L'investissement catholique responsable (« CRI ») est une stratégie d'investissement conçue spécifiquement pour aider les investisseurs à rechercher des rendements financiers solides tout en restant fidèles à l'enseignement de l'Église catholique romaine. Le fonds prend en compte les critères CRI du conseiller dans son processus d'investissement et peut choisir de ne pas acheter, ou peut vendre, y compris à des moments inopportuns qui entraîneraient des pertes pour le fonds, des investissements autrement rentables dans des sociétés qui ont été identifiées comme étant en conflit avec les critères CRI du conseiller. Les fonds peuvent enregistrer des performances inférieures à celles d'autres fonds similaires qui ne tiennent pas compte des directives du CRI lors de leur prise de décision.

¹Bloomberg